

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 DECEMBRE 2017 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal ..... 19  
Nombre de membres en exercice ..... 19  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération ..... 16  
Date de la convocation et d'affichage..... 16 décembre 2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT et le VINGT ET UN DECEMBRE à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Philippe DE GOUSTINE, Marie-Geneviève BIARD, Marie MOURIER, René PARREAULT, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI, Alexandra BONOD-FERRIEUX, Jean-Claude MITRIDATE, Hélène PRAL et Pierre GRANGEON.

PROCURATION : Nicole TISSEYRE à Olivier SALADINI.

ABSENTS ET EXCUSES : Evelyne FRAYSSE, Jean-Pierre CAILLET et Martial BEGHIN.

Alexandra BONOD-FERRIEUX a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 16 novembre 2017 par 3 oppositions et 13 OUI.

## DELIBERATIONS

Monsieur le Maire demande le rajout de deux délibérations, accepté par le Conseil Municipal : motion de soutien à la défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup et modification des tarifs des encarts publicitaires du bulletin communal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : mise à disposition des biens des eaux pluviales

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu d'approuver la mise à disposition des biens des eaux pluviales suite au transfert de compétence entre la Commune et la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo. Vote par 1 abstention et 15 OUI.

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : rapport sur le prix et la qualité du service de l'année 2016

Monsieur le Maire présente les rapports 2016 du service déchets, assainissement collectif et assainissement non collectif approuvés par le conseil communautaire. Le conseil municipal prend acte des rapports 2016 ; vote par 1 abstention et 15 OUI.

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : modalités de transfert des zones d'activité économique

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la loi NOTRe a transféré à toutes les communautés la compétence relative aux zones d'activités au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le conseil communautaire a approuvé la méthode de valorisation de ces biens selon la valeur vénale telle qu'elle résulte de l'estimation du Domaine. Chaque commune est sollicitée pour approuver ces modalités de transfert. Vote par 1 abstention et 15 OUI.

### REVISION DU PLAN DEPARTEMENTAL DE PROTECTION DES FORETS CONTRE LES INCENDIES : avis de la commune

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Plan Départemental de Protection des Forêts contre les Incendies fait l'objet d'une révision et couvrira la période 2017-2026. Il a pour objectif la diminution du nombre de départs de feux de forêts, la réduction des surfaces brûlées, la prévention des risques d'incendies et la limitation de leurs conséquences. Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

### LOTISSEMENT LES AUGUSTINS – RUE YVES FARGE : reprise de voirie

Dans le cadre de l'opération de reprise des voiries, le propriétaire du lotissement « les Augustins – rue Yves Farge » a demandé à la Commune la reprise de la voirie à l'euro symbolique. Vote à l'unanimité.

### DENOMINATION DES RUES

Après avoir pris connaissance des propositions de la commission, Monsieur le Maire propose de dénommer la rue qui traversera le lotissement « le Pré Vernin » : rue du Pré Vernin. Vote à l'unanimité.

### FINANCES : virement de crédits au budget principal

Afin de réactualiser les prévisions budgétaires Monsieur le Maire propose un virement de crédit de 7.291 €uros en dépenses de fonctionnement du budget principal. Vote à l'unanimité.

### CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DU MERCREDI : modification des inscriptions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

Monsieur le Maire propose d'assouplir les modalités d'inscription à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 afin de permettre à certains enfants d'intégrer le centre quelques mercredis par période, dans la limite des places disponibles. Vote à l'unanimité.

### DEFENSE DES ACTIVITES DE PASTORALISME FACE AUX ATTAQUES DU LOUP : motion de soutien

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la situation très sensible liée à la présence du loup dans de nombreuses communes du Département de la Drôme, sujet évoqué lors du congrès départemental des maires à Nyons. Il propose d'apporter son soutien à l'appel de l'Union pour la sauvegarde des activités pastorales qui ont été approuvé par l'Association des Maires de la Drôme. Vote à l'unanimité.

## **TARIFS DES ENCARTS PUBLICITAIRES DU BULLETIN MUNICIPAL : modification à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que pour l'élaboration du bulletin municipal « la Lucarne » il est fait appel à un imprimeur et une partie du financement est assurée par des insertions de publicité. Il est proposé de modifier les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Vote à l'unanimité.

### **INFORMATIONS DU MAIRE**

- La course pédestre aura lieu le 9 septembre 2018 et se fera sur 3 tours.
- La cérémonie des vœux est avancée au jeudi 11 janvier 2018 à 19h à la salle des fêtes.
- La Poste propose des subventions pour l'aménagement de l'agence postale, puis une aide pour son fonctionnement. Un dossier sera présenté à la commission.
- Dans le cadre de la recherche de médecins, les élus ont participé à un forum à Avignon. Il est proposé de participer également au congrès national des jeunes médecins à Châteauneuf-sur-Isère.

### **RAPPORT DES COMMISSIONS**

#### **TRAVAUX (Michel CHAPET)**

- Rue Simon Chopin : les travaux ont débuté devant le restaurant avec la dépose de l'existant et la mise au propre du lieu pour une reprise après les fêtes. La 1<sup>ère</sup> tranche sur la partie sud se réalisera au printemps.
- Livraison des mâts pour la vidéo protection qui seront posés par le personnel communal.
- Agrandissement du garage municipal : le terrassement sera réalisé par le personnel communal.
- Déplacement d'un compteur EDF dans le cadre des travaux sur la RD 608, route de Triors.

#### **AGGLOMERATION – COMMISSION RIVIERE (Michel CHAPET)**

- Suite à la réunion de la commission rivière, la Communauté d'Agglomération a donné des informations sur la compétence GEMAPI, GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.
- Des périmètres prioritaires ont été délimités pour la pose de captage.
- Pour le suivi de la qualité des eaux, les analyses sont désormais mises en ligne.

#### **SIEH (Michel CHAPET)**

- En 2018 des travaux auront lieu sur les communes de St-Lattier, Chatillon et St-Paul.

#### **VIE ASSOCIATIVE (Gilles BRAGHINI)**

- La fête de Noël organisée par l'association du Sou des Ecoles s'est bien déroulée avec 17 exposants.
- Le prochain événement en préparation est le marché de la truffe, de la gastronomie et des vins le dimanche 14 janvier 2018.

#### **COMMUNICATION (René PARREAULT)**

- La réception des nouveaux génissais du 24 novembre a été bien appréciée. Le courrier d'invitation sera revu pour 2018.
- La prochaine Lucarne est en préparation pour fin janvier.

#### **URBANISME (Louis CLAPPIER)**

- Compte rendu de la réunion du 19 décembre 2017, au cours de laquelle ont été étudiés :
  - . 1 Autorisation de travaux (aménagement local commercial).
  - . 3 Permis de construire (2 dossiers incomplets, 1 avis favorable).
  - . 4 Déclarations préalables pour piscine (2 dont 1 refus), extension balcon loggia (1), cheminée (1).
  - . 4 certificats d'urbanisme d'information.
- Discussion sur le plan départemental de protection des forêts contre les incendies.
- Participation à une réunion de formation sur les chemins de randonnée le 11/12/2018.

#### **SOCIAL (Marie-Odile BOSSAN)**

- Le repas des aînés du 16 décembre s'est bien passé avec 140 convives.
- Les membres du CCAS ont porté 30 colis aux personnes malades.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h30  
Prochain conseil municipal le Jeudi 18 janvier 2018 à 20h (sous réserve de modifications)